

L'évaluation par compétences : une évaluation bienveillante et performante

Enseigner par compétences, c'est travailler sur le transfert des apprentissages et s'assurer que les élèves savent mobiliser des connaissances, des capacités et des attitudes pour répondre à la complexité des situations que l'on rencontre dans la vie réelle.

→ Ce que l'école devrait enseigner, R-G Gauthier, Dunod, Paris, 2014

Pédagogie par objectifs qui s'adapte au rythme de chacun. Les compétences à acquérir sont lisibles pour tous, élèves et parents. Parcours d'acquisition de compétences sous forme de curriculum sur le modèle de capitalisation dans l'enseignement supérieur.

→ Évaluer à l'heure des compétences, Cahiers Pédagogiques, revue n° 491, octobre 2011

→ <http://eduscol.education.fr/pid25572/evaluation-des-competences.html>

→ <http://eduscol.education.fr/cid52432/outils-pour-l-evaluation-des-competences.html>

→ Diversifier la pédagogie :

- différencier les exigences ;
- individualiser davantage l'évaluation ;
- diversifier les formes d'évaluation.

→ On évalue ce que l'on enseigne

Le socle commun de compétences et de connaissances impose à tous une évaluation et donc un enseignement par compétences depuis 2005 :

<http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html>

→ Différenciation pédagogique et évaluation différenciée

Si l'on différencie pour s'adapter réellement aux besoins des élèves, alors on évalue également de manière différenciée.

→ **L'évaluation par compétences** implique que l'on évalue la performance de l'élève à travers des situations complexes. La compréhension globale est privilégiée, différentes stratégies sont autorisées et encouragées. Par sa nouveauté et sa complexité de mise en œuvre, l'évaluation par compétences se prête mieux à une évaluation formative. Elle permet la mesure de la performance de l'élève en matière de résolution de problèmes, de raisonnement et/ou de travail collaboratif. L'école met traditionnellement au centre des apprentissages la difficulté (ce qui n'est pas encore connu) mais rarement la complexité (nouvelles articulations de ressources déjà connues).

→ **À propos de la notation chiffrée** : le système éducatif français est fondé sur la sélection et la compétition. La note est un outil simple et efficace de ce point de vue. Savoir ce que sait un élève est secondaire par rapport au fait de savoir si tel élève en sait plus que tel autre (AFFELNET & APB : la note permet le classement et *in fine* le tri). La validation de la compétence est moins opaque que la note, elle aide au diagnostic et éclaire le cas échéant la remédiation.

L'ouvrage de Jean-Michel Zakhartchouk ("L'évaluation plus juste et plus efficace : comment faire ?", CANOPÉ de l'Académie d'Amiens, 2014. 237 p.) nous fournit de nombreuses indications sur les limites d'une évaluation chiffrée. De précieux conseils, dans l'ouvrage, sensibilisent les professionnels aux dangers de mauvaises pratiques dans les opérations d'évaluation (et de la communication des résultats de l'évaluation).

Les principaux enseignements que l'on peut retenir amènent les réflexions suivantes :

- prégnance de la note qui est devenue un objectif en soi et qui perturbe l'acte pédagogique en donnant une image incorrecte de l'erreur. L'erreur est systématiquement assimilée à une baisse de la note, plus qu'à une étape normale dans l'apprentissage du jeune ;
- il ne s'agit pas de supprimer l'évaluation mais d'en faire une démarche de curriculum, suivi par l'élève. Note et compétence ne mesurent pas la même chose ;
- un peu d'histoire... On n'a pas toujours noté les élèves, au début il s'agissait de classement. Avec la massification de l'enseignement, la note sur 20 offre une standardisation intéressante (à partir de 1890) ;
- expression d'A. Antibi : la constante macabre, la peur de sur-noter ;
- interrogeons-nous sur l'efficacité de la note qui n'est qu'une addition de compétences ou de connaissances hétérogènes. L'utilisation de logiciels spécialisés l'entretient, la note devenant le cœur de l'information fournie aux parents. On peut s'interroger d'ailleurs sur le bulletin, la présence de la note la plus haute, note la plus basse, les évolutions...
- la note est unidimensionnelle, pratique pour hiérarchiser, mais il ne reste plus rien de l'évaluation et de ce que l'on doit en faire ;
- de la nécessité d'une évaluation formative, une régulation nécessaire avant l'évaluation sommative. Cela permet de sensibiliser l'élève grâce à une épreuve test.

Pour être efficace, une évaluation doit prendre en compte plusieurs critères :

- la pertinence ; de la réponse ;
- la complétude de la réponse ;
- l'exactitude de la réponse,

auxquels on peut ajouter, selon le domaine :

- le volume des connaissances restituées ;
- l'originalité de la réponse apportée.
- Il est nécessaire d'évaluer des compétences hors cadre habituel : l'oral, la conduite de réunion, la pratique collaborative...

→ La bienveillance

- Il y a un lien entre l'efficacité des apprentissages, la confiance des élèves en eux et les pratiques d'évaluation (neurosciences) ;
- l'erreur, avant d'être un facteur de soustraction de points dans une évaluation, peut enrichir le parcours de l'élève.